

Chaque semaine, retrouvez l'essentiel de l'actualité du secteur de l'assurance sélectionné par Astrée, sur [notre site internet](#) et sur nos comptes Twitter et LinkedIn.

Astrée · avocats



Astrée · consultants



Question prioritaire de constitutionnalité n°2022-1015 relative à l'autorégulation du courtage

octobre 22

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Le Conseil Constitutionnel se prononcera sur la [question de la conformité](#) à la Constitution de l'article L. 513-3, du II de l'article L. 513-5 et du I de l'article L. 513-6 du code des assurances ainsi que de l'article L. 519-11, du II de l'article L. 519-13 et du I de l'article L. 519-14 du code monétaire et financier le 11 octobre prochain.

Pour rappel, le 25 juillet dernier, le Conseil d'État avait [renvoyé une question prioritaire de constitutionnalité](#) devant le Conseil constitutionnel en jugeant les arguments du recours de l'ANCDGP « sérieux ». Le principal grief à étudier par le Conseil est celui de l'atteinte au principe d'égalité devant la loi, la réforme n'étant pas applicable aux agents généraux, aux courtiers agissant en libre prestation de services, aux banques et à leurs mandataires.

Plafond annuel de la Sécurité sociale 2023

septembre 22

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

La Commission des comptes de la Sécurité sociale a publié [son rapport](#) le 27 septembre dernier, annonçant une progression du PASS de près de 7% pour 2023 après être resté stable pendant les trois dernières années. Un décret doit être publié pour entériner cette hausse et fixer le montant.

Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023

septembre 22

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Le 26 septembre 2022, le [projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023](#) a été présenté au Conseil des ministres. Il sera examiné par le Parlement à partir du 20 octobre 2022. Le projet de loi souhaite encadrer la prise en charge de la sécurité sociale sur les téléconsultations. De manière dérogatoire, les actes de téléconsultation sont actuellement pris en charge à 100% et ce jusqu'au 30 septembre 2022 puis passeront à 70%.

Communiqué ACPR sur la position de l'EIOPA concernant les garanties incluses sur le risque cyber

septembre 22

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Le 23 septembre dernier, l'ACPR a établi un [communiqué de presse](#) faisant suite à la publication de l'EIOPA sur les garanties implicites contenues dans les contrats en matière de couverture du risque cyber.

L'ACPR invite les professionnels à examiner les garanties de leurs contrats couvrant le risque cyber et le cas échéant les incite « à clarifier et à rendre plus explicites les formulations des termes et conditions des polices en ce qui concerne la couverture ou l'exclusion de ces risques, pour permettre une offre exempte d'ambiguïté vis-à-vis des preneurs d'assurance. »

Elle sollicite également un travail des organismes d'assurance leur permettant d'identifier et d'évaluer leur exposition au cyber risque notamment dans les contrats d'assurance.

L'Autorité précise que le risque cyber étant forte croissance, ce dernier figure dans ses priorités de contrôle.

Nouvelle alerte DGCCRF sur le marketing de réseau

septembre 22

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Dans un [communiqué du 22 septembre](#) dernier, la DGCCRF alerte de nouveau les consommateurs, comme avait pu le faire l'AMF, sur les pratiques de MLM « Multi Level Marketing » actuellement en plein essor sur les réseaux sociaux promettant des gains faciles et importants.

Engagements de France Assureurs dans le cadre de l'inflation subie par les Français

septembre 22

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Lors d'une réunion au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique le 20 septembre dernier, France Assureurs a présenté son « [pack anti-inflation](#) » au Ministre, M. Bruno Le Maire.

Trois mesures principales sont à retenir :

- ∞ Les assureurs s'engagent à faire tout leur possible pour contenir l'évolution des primes moyennes de l'assurance ;
- ∞ Les assureurs favorisent les mesures collectives pour défendre le pouvoir d'achat des jeunes en recherche d'emploi : une remise de 100€ sur leur contrat d'assurance auto et l'extension du contrat d'assurance santé de leurs parents ;
- ∞ Les assureurs, sous l'égide du Ministère, s'engagent à lancer des travaux quant à l'inflation des coûts de réparation à la suite d'un sinistre automobile.

Publication France Assureurs – 20 projets pour accompagner les Français dans l'évolution de leurs modes de vie

septembre 22

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

France Assureurs a publié le 7 septembre dernier une [liste de 20 projets prioritaires](#) à mettre en place au début de ce quinquennat présidentiel. Parmi ces projets on note : la suppression de la vignette d'assurance et de la carte verte ou encore la clarification du cadre juridique de l'indemnisation du risque cyber.

Appel à la vigilance AMF – usurpation du nom de l'AMF

septembre 22

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Dans un communiqué du 1^{er} septembre dernier, l'Autorité des marchés financiers a de nouveau appelé les épargnants et professionnels [à la plus grande vigilance](#) face à la création récente de plusieurs noms de domaine internet utilisant le sigle AMF.

Financement participatif – un délai supplémentaire pour la mise en conformité des intermédiaires

août 22

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

[L'ACPR a relayé le 31 août dernier](#) la décision de la Commission européenne visant à accorder un délai supplémentaire aux intermédiaires en financement participatif pour se mettre en conformité avec la nouvelle norme applicable pour les activités de facilitation d'octroi de prêts portant sur des projets commerciaux. Les acteurs ont jusqu'au 10 novembre 2023 pour appréhender cette nouvelle réglementation.

Qui sommes-nous ?

Astrée est un réseau pluridisciplinaire d'avocats et de consultants spécialisés dans le secteur de la distribution de produits d'assurances bancaires et financiers.

Astrée

67 avenue Pierre Grenier
92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80

www.astreeavocatsetconsultants.com